Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 4890 - 2023 B 00635 - 533 898 748 - ABL DISTRIBUTION

COMPTES ANNUELS

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S. ABL DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**737 782**	euros
Chiffre d'affaires :	**950 651**	euros
Résultat net comptable :	**107 450**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CRAON
Le 28/04/2025

Signature

Anne-Louise Babonneau

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	**Amort. et Dépréc.**	**Net**	**Net**
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 031,20	1 031,20		304,19
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	47 080,27	5 730,46	41 349,81	8 168,08
	Autres immobilisations corporelles	196 698,01	28 932,33	167 765,68	132 539,80
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20,00		20,00	20,00
	TOTAL (II)	**244 829,48**	**35 693,99**	**209 135,49**	**141 032,07**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				4 972,00
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 880,00		1 880,00	2 618,00
	Avances et Acomptes versés sur commandes				5 302,00
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	156 003,90		156 003,90	304 594,94
	Autres créances	28 303,31		28 303,31	1 362,84
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	339 902,00		339 902,00	333 752,43
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 557,00		2 557,00	3 170,22
	TOTAL (III)	**528 646,21**		**528 646,21**	**655 772,43**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**773 475,69**	**35 693,99**	**737 781,70**	**796 804,50**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 20,00 — 20,00
(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	90 700,03	116 241,03
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**107 449,89**	**189 458,85**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**200 349,92**	**307 899,88**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	192 168,82	114 885,85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 017,69	44 013,33
	Dettes fiscales et sociales	56 600,75	120 841,37
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	54 800,83	5 953,09
	Produits constatés d'avance (1)	107 843,69	203 210,98
	Total des dettes	**537 431,78**	**488 904,62**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**737 781,70**	**796 804,50**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	107 449,89	189 458,85
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	537 431,78	488 904,62
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **737 782** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 045 984** euros et un total **charges** de **938 534** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **107 450** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ FAITS CARACTÉRISTIQUES

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.
L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

Annexe

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ABL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : La Chesnaie, 53400 POMMERIEUX
533 898 748 RCS LAVAL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 107 449,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 107 449,89 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique 60 000,00 euros
Soit 600,00 euros par action

Le solde 47 449,89 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 138 149,92 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 19 juin 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
31/12/2023	215 000 €	-	215 000 €
31/12/2022	150 000 €	-	150 000 €
31/12/2021	200 000 €	-	200 000 €

Certifié conforme
La Présidente

